

PLFSS POUR 2015 : Réaction de la FNAQPA**Inquiétude de la FNAQPA vis à vis des budgets affectés aux Personnes Agées**

Déception pour la FNAQPA, face au Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS) pour 2015.

Un PLFSS de crise certes, mais surtout construit sur une succession de manipulations budgétaires avec un mauvais goût de déjà-vu.

S'agissant des taux d'évolution de l'ONDAM, annoncer des taux quasi similaires pour le médico-social, les soins de ville et l'hôpital peut faire croire à une évolution identique pour tous ces secteurs. Hors, le taux d'évolution de l'ONDAM médico-social de 2,2 % représente une enveloppe d'environ 350 millions d'euros, quand le même taux d'évolution sur les soins de ville correspond à une augmentation de 2,3 milliards d'euros, soit 6,5 fois moins pour le médico-social.

Concernant le prélèvement dans les réserves de la CNSA, il prouve que l'orchestration par l'Etat de la sousconsommation des crédits est une solution bien pratique pour maquiller les soi-disant nouveaux financements qui n'en sont donc pas, pour des soi-disant nouvelles annonces qui se suivent et se ressemblent.

En parallèle, la FNAQPA aurait espéré que le gouvernement, engagé dans une réflexion large sur l'[adaptation de la société au vieillissement](#), se saisisse d'une logique globale d'efficience et non plus d'une logique purement comptable illustrée par le montant de la réouverture du Tarif Global.

En tant que petit PLFSS comptable, ce dernier ne donne pour la FNAQPA aucune prospective ni perspective pour l'accompagnement des personnes âgées.

Seul motif de satisfaction (ou maigre consolation) pour la FNAQPA : l'affectation totale de l'argent de la Contribution Additionnelle de Solidarité pour l'Autonomie (CASA) à la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA).

Lien vers l'article : <http://www.capgeris.com/dependance-et-5eme-risque-1681/plfss-pour-2015-reaction-de-la-fnaqpa-a31968.htm>